



CRITERIUM DE ROYALE PALETTE D'ACIER CLABECQ

29 novembre 2015

Art 1° : La **ROYALE PALETTE D'ACIER CLABECQ** organise le 29 novembre 2015, en son local situé 9 allée des sports à 1480 Tubize, un critérium série C de Tennis de Table, ouvert aux joueurs affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre Fédération reconnue par la F.I.T.T.

Art 2° : Il se jouera selon les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. et est autorisé sous le numéro BBW.VG15/15/16
Les matches se jouent au meilleur des trois manches

Art 3° : Il sera fait usage **de 16 tables vertes et de balles blanches.**

Art 4° : Les participants seront répartis en poules de 4 (ou 3 ou 5 selon les inscriptions). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera en élimination directe.

Art 5° : Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries. Les dames peuvent jouer les séries « Messieurs » avec leurs classements Messieurs correspondants.

Art 6° : **Pour vous inscrire: cliquez sur le lien «inscription» du site: www.cpbbw.be.**

Les inscriptions et confirmations se font sur le site cpbbw jusqu'au jeudi 26 novembre 2015 à 24H00

En cas de problèmes: Goffin Viviane - G.S.M.: 0475/532.089 - E-Mail: viviane.goffin@skynet.be

ATTENTION: Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique avant le jeudi 24h00 ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur).

La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.

Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.

En cas d'absence non prévenue d'un joueur, une amende de 12,50 € sera réclamée en plus du coût de l'inscription à la compétition.

Aucunes inscriptions ne seront acceptées le jour de la compétition.

Art 7° : Des prix en espèces ou en nature, récompenseront les meilleurs de chaque série.

Art 8° : L'horaire suivant sera d'application:

Dimanche 29 novembre 2015

9H00 Messieurs E spéc. et NC

11H00 Messieurs E4/E6/NC et D spéc.

13H00 Messieurs C spéc.

15H00 Messieurs D4/D6/E0/E2

17H00 Messieurs C4/C6/D0/D2

Art 9° : Un joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché. L'élaboration publique des tableaux aura lieu le 28 novembre à 10H00 au club d'AEC.

Art 10° : Le JA prendra toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement des épreuves.

Art 11° : Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou autre qui pourraient survenir au cours ou du chef de cette organisation.

Art 12° : Le droit d'inscription est de **6€ pour une série et de 10€ pour deux séries** à payer ½ h. avant le début de la série.

DIRECTEUR DU CRITERIUM: JENQUIN JACQUES